

Image not found or type unknown



Les dix propositions pour l'emploi de la CGPME

Actualité législative publié le 10/01/2012, vu 1451 fois, Auteur : [Juritravail](#)

La CGPME, confédération des PME, va participer au sommet pour l'emploi du 18 janvier 2012.

Les objectifs de la CGPME sont de « favoriser la reconversion des demandeurs d'emploi vers les offres d'emplois non pourvus, maintenir les emplois dans les entreprises fragilisées, ouvrir le marché du [travail aux jeunes](#) et le fluidifier pour les [seniors](#) ». Elle est également favorable à la TVA sociale.

Pour mener à bien ces objectifs, la CGPME propose dix mesures pour l'emploi :

- Verser une [prime](#) forfaitaire de 1200 euros aux salariés à l'issue de la [période d'essai](#) pour toute reprise d'emploi en CDI ayant fait l'objet d'une offre régulièrement déposée à Pôle Emploi depuis plus d'un an
- Proposer une [formation](#) de 400 heures aux demandeurs d'emploi pour les postes difficiles à pourvoir.
- Faire verser par l'Etat l'allocation spécifique de [chômage](#) partiel afin d'inciter les entreprises à avoir recours à ce dispositif.
- Allonger la durée maximale des [CDD](#), les faisant passer de 18 mois à 30 mois.
- Favoriser le recours à l'[intérim](#) en supprimant le délai de carence pour les jeunes en mission d'intérim pour une durée supérieure à 15 jours
- Supprimer la limitation de la durée des missions d'intérim pour les seniors chômeurs depuis longtemps.
- Elargir le quota de 4% des effectifs réservés aux contrats en [alternance](#) pour les entreprises de plus de 250 salariés aux premiers accédants à l'emploi.
- Mettre en place un crédit relai à taux zéro et supprimer les pénalités de remboursement anticipé en cas de [mobilité professionnelle](#).
- Supprimer les obligations pour les PME franchissant le seuil de 50 salariés comme par exemple la constitution d'un [comité d'entreprise](#).
- Remettre en vigueur l'exonération de charges pour tout emploi supplémentaire dans les TPE en favorisant l'emploi des jeunes et des seniors.

Source : Le Figaro, Les dessous du social, le 5 janvier 2012